

PERSONAL EFFECTS ACCOUNTING DOCUMENT
(list of goods imported)

DOCUMENT DE DÉCLARATION EN DÉTAIL DES EFFETS PERSONNELS
(liste des marchandises importées)

Privacy Act Statement - The information collected on this form is under the authority of the Customs Act and will be used to document goods, currency and monetary instruments that are detained by the Canada Border Services Agency (CBSA) or, abandoned to the Crown until the goods have either been returned to the traveller, transferred to another government department or disposed of by the CBSA. The personal information on this form is protected in accordance with the Privacy Act and other laws. The information may be disclosed to internal or external bodies as a consistent use. Information may also be used for the purpose of enforcement and disclosed to other government departments and internal CBSA programs as a secondary use. Under the law, failure to provide the information may result in fine or criminal proceedings.

Avis relatif à la protection des renseignements personnels - Les renseignements recueillis par l'entremise de ce formulaire sont assujettis à la Loi sur les douanes et seront utilisés afin de documenter les marchandises, espèces et instruments monétaires retenus par l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) ou abandonnés à la Couronne jusqu'à ce que les marchandises aient été soit retourné au voyageur, transféré à un autre ministère ou disposé par l'ASFC. Les renseignements personnels contenus dans le présent formulaire sont protégés en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels et d'autres lois. Il est possible que ces renseignements soient divulgués à des organismes internes ou externes à des fins d'harmonisation. Il est également possible que ces renseignements soient utilisés à des fins de l'exécution de la loi et divulgués aux autres ministères et aux programmes internes de l'ASFC à des fins d'usage secondaire. En vertu de la loi, le fait de ne pas fournir les renseignements demandés pourrait entraîner une amende ou des procédures pénales.

CBSA Stamp
Timbre de l'ASFC

You have the right to access and/or to correct your personal information under the Privacy Act. Further information about this collection may be found by referring to the following Personal Information Banks: Food, Plant and Animal Program (CBSA PPU 062) and Occupational Health and Safety (PSU907). For more information, visit www.infosource.gc.ca.

Conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels, vous avez le droit de consulter les renseignements fournis et d'apporter les corrections nécessaires. De plus amples renseignements à l'égard de la présente feuille de renseignements sont disponibles dans les fichiers de renseignements personnels suivants: Programme des aliments, des végétaux et des animaux (ASFC PPU 062) et Santé et sécurité au travail (POE 907). Pour plus de renseignements, visitez le www.infosource.gc.ca.

Name of Importer – Nom de l'importateur	Document no. – N° du document	<input type="checkbox"/> List of goods to follow <input type="checkbox"/> Liste de marchandises à suivre
---	-------------------------------	---

Item Article	Description of goods (include serial numbers, if applicable) Description des marchandises (y compris le numéro de série, s'il y a lieu)	Value for Duty (CDN dollars) Valeur en douane (dollars CDN)
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26		

- Goods imported with you at the time of accounting should be listed separately from goods which are to follow at a later date. Please use a separate list if any goods are to follow.
- Inscrivez uniquement les marchandises importées au moment de la déclaration en détail et utiliser une autre feuille pour dresser la liste des marchandises qui suivront à une date ultérieure.

_____ Signature of importer / Signature de l'importateur	_____ Date
---	---------------